

Il avait bien précisé qu'en ce qui le concernait, aucun cours d'eau où il y a du saumon en Colombie-Britannique, d'après nos connaissances scientifiques actuelles, ne devrait être utilisé pour fins d'énergie tant que nous n'aurions pas épuisé les ressources de tous les cours d'eau où il n'y a pas de saumon et que, même ensuite, toute la question de l'utilisation pour fins d'énergie des cours d'eau où fraie le saumon devrait faire l'objet d'une étude minutieuse. Avant que ce crédit soit adopté, j'espère que le ministre fera, à l'égard de cette importante question, une déclaration bien nette quant à l'attitude du gouvernement dont il fait partie. J'ai le plaisir de dire que j'appuyais entièrement le programme que nous a exposé le titulaire précédent à ce propos et j'espère pouvoir en faire autant au sujet de ce que nous annoncera le ministre actuel sur le même sujet.

La question comporte évidemment des aspects et des ramifications qui dépassent beaucoup la responsabilité du ministère des Pêcheries; mais il me semble que le pouvoir prévu en vertu de la constitution actuelle et relevant de l'autorité du Parlement et du ministre des Pêcheries indique assez clairement ce qui peut être accompli ou ne peut pas être accompli à ce propos. On peut même dire que, à maints égards, le ministre des Pêcheries occupe ici le haut du pavé. Les habitants de la Colombie-Britannique ont donc le droit de savoir quelle est l'attitude du ministre à ce sujet.

Toutefois, j'ai dit que la question comporte des aspects qui dépassent la responsabilité du ministre fédéral des Pêcheries. Elle comporte évidemment des ramifications qui touchent à des domaines d'activité relevant de décisions prises par les assemblées législatives provinciales. Selon moi, l'un des aspects importants dont les habitants de la Colombie-Britannique devront tenir compte est qu'il faut admettre, comme certains le pensent, que l'expansion actuellement mal orientée de notre province est nécessaire et souhaitable. Je veux dire par là que la population d'une province, dont la superficie pourrait facilement recouvrir deux ou trois pays européens d'une bonne grandeur, est concentrée pour la plus grande partie dans un petit coin du territoire.

Certaines déclarations qui ont été faites au sujet de l'aménagement hydro-électrique du Fraser ou du Columbia semblent affirmer qu'une expansion illimitée des besoins d'énergie pour la population massée dans ce petit coin de la province est quelque chose

qui va devoir continuer et devrait continuer. Je ne prétends pas que c'est une question que le ministre des Pêcheries devrait résoudre ce soir mais c'est une question à laquelle les habitants de la Colombie-Britannique devraient penser un peu plus que dans le passé. Certaines déclarations selon lesquelles l'aménagement hydro-électrique du Columbia devrait être réalisé dans la partie sud de la province se fondent sur cette supposition.

La province a de vastes régions qui comptent parmi les moins peuplées du pays, sans compter celles qui sont recouvertes par des montagnes de 10,000 pieds d'altitude. Plusieurs propositions ont été présentées au sujet de la question de l'énergie en général; certaines préconisent l'utilisation du Fraser ou du Columbia, ou des deux, à des fins de production d'énergie, ainsi que l'utilisation des ressources hydrauliques qui se trouvent dans les montagnes Rocheuses. Cette question est, bien entendu, l'objet de vives controverses à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique. Je sais que, lorsque les porte-parole cécélistes à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique se sont opposés à ce qu'on appelle l'entente de Wenner-Gren, on les a accusés de s'opposer à la mise en valeur du bassin des Rocheuses. Il va de soi que j'ai discuté cette question à fond avec certaines de ces personnes. A ma connaissance, on ne s'oppose pas à la mise en valeur de cette région particulière de notre province ou de toute autre région, mais plutôt à la méthode particulière que le présent gouvernement provincial désire adopter semble-t-il, pour cette mise en valeur. Bien entendu, cette méthode consiste à placer une région qui couvrirait presque toute l'Angleterre entre les mains d'une société privée de mise en valeur.

M. Patterson: C'est loin d'être exact.

M. Barnett: J'ai pris connaissance de la déclaration d'intention.

M. Patterson: Moi de même.

M. Barnett: J'ai lu et relu bien des fois le mémoire en question.

M. Patterson: Moi de même.

M. Barnett: Et j'ai entendu les discussions dont il a été l'objet. Cependant, je le répète, ce à quoi je veux en venir surtout en soulevant cette question ici, c'est qu'on l'a reliée à l'ensemble de la mise en valeur des ressources hydrauliques des cours d'eau du sud.

M. Blackmore: C'est tout simplement parce que vous voulez faire le jeu de la sale politique.